



CHAMBRE DES SALARIES  
LUXEMBOURG

**Ministère du Développement durable et  
des Infrastructures  
Département des transports  
Monsieur François BAUSCH  
Ministre**

**L-2938 Luxembourg**

N/réf. : 178/2015 – SH/CF

Luxembourg, le 11 décembre 2015

Conc. : Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 7 août 2012 concernant les limitations de la vitesse dérogatoires sur les voies publiques faisant partie de la voirie normale de l'Etat en dehors des agglomérations.

Monsieur le ministre,

Par lettre du 25 novembre 2015, vous avez soumis le projet de règlement grand-ducal sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que le projet sous rubrique n'appelle pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

Norbert TREMUTH  
Directeur

Jean-Claude REDING  
Président